

# LA FSU VOUS ACCOMPAGNE

**Au quotidien**, vous allez être confronté·e à des situations dans lesquelles vous allez vous poser des questions sur vos droits, sur l'action à mener, sur l'interlocuteur à contacter... Les syndicats de la FSU sont organisés en différents échelons, ce qui permet à la fois **d'intervenir rapidement auprès de l'Administration** mais aussi **d'être présents au plus près des collègues et du terrain**.

## Mutation, carrière, salaires, année de stage...

**Pour toutes ces questions, contactez la section académique (S3) :**

	<b>Mutation, carrière, salaire...</b>	<b>Stagiaires, concours...</b>
SNES-FSU	✉ <a href="mailto:s3ver@snes.edu">s3ver@snes.edu</a> - ☎ 01 41 24 80 56	✉ <a href="mailto:stagiaires@versailles.snes.edu">stagiaires@versailles.snes.edu</a> - ☎ 01 41 24 80 56
SNEP-FSU	✉ <a href="mailto:corpo-versailles@snepfsu.net">corpo-versailles@snepfsu.net</a> - ☎ 06 74 85 72 81	✉ <a href="mailto:stagiaires-versailles@snepfsu.net">stagiaires-versailles@snepfsu.net</a> - ☎ 06 51 40 50 59
SNUEP-FSU	✉ <a href="mailto:snupeversailles@gmail.com">snupeversailles@gmail.com</a> - ☎ 07 60 18 78 78	

→ Retrouvez l'ensemble de nos contacts en scannant le QR code de la page 15 ou via [r.snes.edu/VERcontacts](http://r.snes.edu/VERcontacts)

### Nos sites internet

[versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu) / [snepfsu-versailles.net](http://snepfsu-versailles.net) / [versailles.snupe.fr](http://versailles.snupe.fr). Vous y trouverez les informations des départements mais aussi toute l'information sur l'action, la carrière, les mutations, les catégories...

### Les réseaux sociaux

Nous y sommes présents au quotidien. Pour ne manquer aucune information : suivez-nous !

✕ [f @SNESVersailles](https://www.facebook.com/SNESVersailles) / [@SNepFSU](https://www.instagram.com/SNESVersailles) / [@SnupeVersailles](https://www.instagram.com/SNESVersailles)



**Action sociale :  
les aides au  
logement dans  
l'académie**

### Nos publications

Nous réalisons de nombreuses publications pour vous informer tout au long de l'année. Vous les retrouvez sur nos sites (voir ci-dessus) dans les rubriques « Publications ». N'hésitez pas à vous y référer !

### Nos stages académiques, réunions et collectifs

Pour s'informer, se former, débattre et agir, venez participer aux stages, collectifs et réunions que nous organisons. Réunions spécifiques pour les stagiaires, CPE, TZR, contractuels... stages sur des sujets variés comme l'Éducation prioritaire, les salaires, les mutations, la santé au travail, le droit à la formation, la pédagogie des APSA... le programme est riche et varié. Toutes les informations sur nos sites (voir ci-contre) dans les rubriques « Stages et réunions ».



### Les instances académiques

En instances académiques (CSA, F3SCT, CAPA, audiences...), **vos représentant·es FSU luttent au quotidien** pour les moyens, les conditions de travail et d'exercice, les droits des personnels...

## Vie de l'établissement, problèmes locaux, CA, HMIS...

**Pour toutes ces questions, contactez votre section départementale (S2) :**

	<b>Yvelines</b>	<b>Essonne</b>	<b>Hauts-de-Seine</b>	<b>Val d'Oise</b>
SNES-FSU	<a href="mailto:snes78@versailles.snes.edu">snes78@versailles.snes.edu</a> 07 56 85 58 96	<a href="mailto:snes91@versailles.snes.edu">snes91@versailles.snes.edu</a> 06 88 98 42 14	<a href="mailto:snes92@versailles.snes.edu">snes92@versailles.snes.edu</a> 07 60 40 31 66	<a href="mailto:snes95@versailles.snes.edu">snes95@versailles.snes.edu</a> 06 07 42 37 74
SNEP-FSU	<a href="mailto:s2-78@snepfsu.net">s2-78@snepfsu.net</a> 06 10 30 90 14	<a href="mailto:s2-91@snepfsu.net">s2-91@snepfsu.net</a> 06 69 49 82 25	<a href="mailto:snep.fsu92@gmail.com">snep.fsu92@gmail.com</a> 06 78 28 92 23	<a href="mailto:snep95@gmail.com">snep95@gmail.com</a> 06 43 71 45 95
SNUEP-FSU	<a href="mailto:snupeversailles@gmail.com">snupeversailles@gmail.com</a> - 07 60 18 78 78			

### Stages départementaux

Pour s'informer, se défendre : venez nombreux·ses aux stages proposés par nos sections départementales sur le CA, les droits des personnels, le néo-management... Inscriptions sur nos sites / rubrique « Stages et réunions ».

### HMIS

C'est un **droit de tout personnel**, stagiaire, titulaire ou non, de participer à une heure mensuelle d'information syndicale (HMIS). Pour tout conseil ou une aide pour l'animation, n'hésitez pas à contacter votre section départementale.

### Les instances départementales

En **instances départementales** (CDEN, CSA-D, F3SCT-D, CDAS, conseil médical), **vos représentant·es FSU interviennent et agissent** pour améliorer le fonctionnement et l'organisation du Service public d'Éducation, pour les moyens accordés aux établissements (DHG, postes, assistance éducative), la prévention et la santé au travail, les aides financières, les situations individuelles de maladie professionnelle ou accident de service... **Pensez à les informer régulièrement de votre situation.**

# ET VOUS DÉFEND AU QUOTIDIEN

Se syndiquer ? A l'heure où triomphent l'individualisme et l'information instantanée surabondante, alors que bien des décisions politiques sont prises à rebours des combats que nous menons, la question de l'intérêt qu'il y a à se syndiquer peut se poser. Et pourtant, dans un contexte de régressions sociales, de casse du service public et d'attaques contre les droits des personnels (réformes rétrogrades du système éducatif, revalorisation insuffisante du point d'indice, renvoi au local, destruction du paritarisme, Pacte, réforme des retraites...), renforcer l'outil syndical est plus que jamais indispensable ! **L'action syndicale au sein de nos syndicats de transformation sociale est porteuse de solidarité, permet de construire collectivement les luttes, et nous donne les forces nécessaires pour défendre nos droits et porter la voix de la Profession.**

## L'action collective ne sert à rien !

**Faux !** De nombreuses actions locales, impulsées par les syndicats de la FSU et rassemblant les personnels, permettent d'obtenir des avancées. Au niveau national, les mobilisations de ces dernières années, menées dans un cadre intersyndical (contre la réforme des retraites, pour les salaires, et plus récemment contre l'extrême droite) ont montré l'importance des actions unitaires pour rendre visibles nos revendications et dans certains cas les faire aboutir. Le contexte économique, social et politique impose incontestablement une réflexion sur les conditions de réussite de l'action collective. Les adhérent·es des syndicats de la FSU, organisés démocratiquement, sont associé·es à cette réflexion sur les actions à mener et leurs modalités.

## Je ne me syndique pas car je n'en ai pas besoin immédiatement.

Adhérer à nos syndicats est, certes, un acte de défense individuelle, **mais c'est aussi un moyen de les renforcer comme outil de défense collective.** Se syndiquer, c'est aussi se donner les moyens, collectivement, de peser dans les débats publics, d'assurer l'aide et le conseil indispensables à d'autres collègues. **Se syndiquer, c'est donc appliquer une forme de solidarité professionnelle.**

*Je tiens à vous remercier pour vos précieux conseils. Je vais adhérer à nouveau à la rentrée !*

Nathalie L.

## Je suis stagiaire donc je ne peux pas adhérer ou faire grève.

**Faux !** Les stagiaires ont les mêmes droits syndicaux que les titulaires, notamment le droit d'adhérer à un syndicat, le droit de grève, les droits à autorisation d'absence et à congés pour formation syndicale. Les stagiaires ont le droit de participer à un stage organisé par un syndicat représentatif (comme le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU) dans la limite de 12 jours ouvrables par an en conservant leur rémunération intégrale et sans être contraint·es de remplacer les heures non effectuées de leur service.

*Un grand merci !!! Merci d'être là, de nous défendre et oui, je manifesterai demain !*

Malika A.

## Les syndicalistes ne connaissent pas la vraie vie, ils sont déconnectés de la réalité !

**Faux !** L'ensemble des militant·es du SNES-FSU, du SNEP-FSU et du SNUEP-FSU sont des personnels en exercice. Aucun·e n'est déchargé·e totalement. **Nos militant·es sont donc d'abord vos collègues,** qui connaissent le même quotidien que vous, dans les classes et les établissements. Toutes les organisations syndicales ne font pas ce choix mais, pour nous, **pour mieux vous défendre, il est indispensable de ne pas se couper du terrain.**

*Merci beaucoup pour vos aimables explications, que je n'aurais pas remarquées. Je me réjouis que de savoir que mon dossier est entre de bonnes mains avec vous.*

Martin T.

## Je ne me syndique pas car je ne suis pas d'accord avec tout ce que porte la FSU !

Adhérer ne signifie pas être d'accord avec tout ce que disent et écrivent la FSU et ses syndicats. L'ensemble des militant·es ne partagent pas nécessairement toutes les orientations de la FSU. **Mais l'essence même du syndicalisme est d'unir celles et ceux qui ont des intérêts et des idées en commun.** La FSU et ses syndicats sont des organisations **démocratiques** qui laissent une large place aux débats internes : c'est dans cette logique qu'à la FSU et dans ses syndicats le pluralisme existe à travers une place singulière accordée aux courants de pensée.

*Je remercie chaleureusement les élus de la FSU qui m'ont aidée et conseillée tout au long de la procédure, et qui ont défendu mon dossier lors de la CAPA.*

Geneviève D.

*Merci pour l'attention et l'aide que vous nous portez au quotidien. Ensemble nous sommes plus forts !*

Laëtitia B.

## Se syndiquer, c'est déjà agir !

**SE SYNDIQUER,  
C'EST AGIR POUR NOS MÉTIERS !**

**N'hésitez plus, rejoignez-nous  
en adhérant dès maintenant en ligne !**

